

# ESPARRON DE PALLIERES

OCTOBRE 2010 / N°12

BULLETIN COMMUNAL



## RAPPEL HORAIRES MAIRIE / AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00

vendredi 13h00 à 16h00

samedi 10h00 à 12h00



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 10h30 / samedi 8h00 à 12h00



## Contact

### Mairie

Place de l'église  
83560

ESPARRON DE PALLIERES

Tél.: 04.94.80.60.26.

Fax : 04.94.80.63.00

esparron83@wanadoo.fr

Site Web : www.esparron.fr.st

## DANS CE NUMERO

EDITO	1
VIE SOCIALE	2
TRAVAUX VIE SCOLAIRE URBANISME	3
VIE ASSOCIATIVE	4-5
CONTACT ASSO ETAT CIVIL	6
ENVIRONNE- MENT MOT DU GARDE CHAMPETRE	7
LA CHAPELLE NOTRE DAME DU REVEST	8

«Un auteur est peu propre à corriger les feuilles de ses propres ouvrages : il lit toujours comme il a écrit et non comme il est imprimé.» **Voltaire**

## LE MOT DU MAIRE

### Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

“ Les temps difficiles ”

Nous voilà aux portes de 2011. Il nous sera très difficile de réaliser tous les projets qui nous tiennent à cœur. La sagesse sera de mise. Notre objectif est de maintenir le cap sur la maîtrise des dépenses et d'assumer les nécessaires restrictions budgétaires sans, autant que possible, en faire supporter le coût à l'ensemble de nos citoyens. Nous allons avancer sans précipitations.

### **Réforme, taxe professionnelle, droits de mutation**

Vous avez entendu parler de la réforme territoriale des collectivités, de la suppression de la Taxe Professionnelle, de crise économique. « La TP, rendez-vous solennellement annoncé pour fin juin 2010, est renvoyée à plus tard...Au plus tôt à la loi de finances 2011 ». Tous ces événements fragilisent l'équilibre social et structurel de notre commune et de notre intercommunalité.

Les inondations de Juin en Dracénie et neuf autres cantons ont certes aggravé la situation. Après la tragédie, ces communes vont devoir faire face à la tâche la plus coûteuse, la plus longue et la plus ardue : le retour à la vie normale. La solidarité envers ces communes mutilées me paraît donc un acte primordial. Pour le Département la baisse des recettes en 2009 a été vertigineuse: 63,2 M€ de moins de droits de mutation par rapport au point haut de 2007 et globalement 61,4 M€ de moins d'impôts et taxes indirectes. La trésorerie de la commune subit les conséquences de cette baisse.( droits de mutation de 2008 à 2010 : - 40%).

Nous avons révisé notre budget d'investissement à la baisse, puisque les aides départementales ( subventions) ont baissé d'environ 50 % et n'oublions pas que la commune d'Esparron n'a d'autres revenus que la part communale des impôts.

Que des mauvaises nouvelles.... , je sais !!! Gardons tout de même le sourire , nous vivons dans un cadre de vie magnifique ....

### **Information :**

Actuellement le service départemental du cadastre procède au reclassement et à la mise à jour des bases d'imposition appelée sur votre feuille d'impôt : **valeur locative**. La mesure est juste puisque la « valeur locative » n'avait pas été réactualisée par les services de l'impôt foncier depuis 1970. Nous avons donc des habitations qui ont une conséquence directe : tout réajustement de cette valeur locative provoquera une augmentation de la base de calcul, donc du montant de l'impôt de votre taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti.

Martine ARIZZI.

## CARPOS

Vous avez un besoin, vous cherchez un emploi, un numéro unique : **04.94.80.06.43.**

Pensez y, le CARPOS peut vous faciliter la vie. Notre commune est membre de l'association de service aux personnes le C.A.R.P.O.S. (Comité d'Aménagement Rural par les Œuvres Sociales) de la zone du Verdon.

Cette association à but non lucratif, fait partie des organismes médicaux sociaux et dispose à ce titre, d'un agrément qualité, preuve du sérieux de ses prestations. C'est également un employeur communal puisqu'il répond aux besoins locaux en recrutant les intervenants sur notre commune. Association agréée, l'utilisateur peut donc bénéficier d'une réduction d'impôt égale à la moitié de la dépense d'aide à domicile.

Les principales activités du CARPOS : que ce soit pour votre confort, pour des suites d'accident, de maladie ou pour une prise en charge sociale, la mission du CARPOS s'articule autour de trois grands axes :

- 1- l'aide à domicile ou service prestataire
- 2- Les emplois familiaux ou service mandataire
- 3- Le service de Téléalarme.

## CCAS

### La commission communale d'action sociale

Coucou à tous,

Quelques lignes concernant notre sortie aux Pins Penchés qui a eu lieu ce jeudi 09 septembre... Nous avons eu une belle journée ensoleillée et la bonne humeur était une fois de plus au rendez-vous ...(voyez vous-mêmes sur ces photos !!!)



Notre prochain rendez-vous sera notre repas de Noël qui se déroulera le dimanche 19 décembre dans notre salle des fêtes... Repas et danse sont à l'ordre du jour. Nous espérons vivement vous satisfaire. Nous invitons toutes les personnes nouvelles et notamment celles de plus de 65 ans à se faire connaître en mairie.

Je vous indique pour finir les prochaines dates du bus qui vous emmènera, Mesdames.....et Messieurs si vous le souhaitez, jusqu'à Saint Maximin pour y faire vos emplettes.

Le **21 octobre 2010 à 13H30** avec Corinne VINCENTI et Nicole VERNE pour vous accompagner

Le **25 novembre 2010 à 13H30** Caroline REVERBEL et Mireille MONACI pour vous accompagner

Le **16 décembre 2010 à 13H30** Anne CHIMENE et Thérèse CAROLLO pour vous accompagner

Je me permets de vous rappeler que le CCAS est là pour vous aider en cas de problème, que nous sommes à votre écoute et que vous pouvez nous rencontrer sur simple demande de rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

**Caroline REVERBEL**

*La CRAM SUD EST devient la Carsat Sud Est.*

*Le 3960 est le numéro de téléphone unique de l'Assurance Retraite.*

*CARSAT 35 Rue George 13386 MARSEILLE Cedex 20. 35*

## Travaux à venir

Nous allons terminer l'effacement des réseaux par la partie haute du village. Les travaux vont débiter au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 et s'élèvent à 190 000 €. La commune devra assurer financièrement, comme pour la partie basse environ 60 % du montant des travaux. Ce type de travaux n'est plus subventionné par le Conseil Général. A la réfection de la Grand Rue, actuellement à l'étude, nous essaierons d'ajouter l'ensemble des rues du cœur de village. Il nous paraît judicieux de revoir aussi les réseaux d'eau et d'assainissement datant du début des années 60. De tels travaux nécessitent une étude préalable mais nous avons pris du retard du fait du changement de fermier en matière d'eau et assainissement. Il reste aussi à trouver la presque totalité des financements. Je vous demande de bien vouloir m'excuser pour la gêne occasionnée.

Martine ARIZZI

## ECOLES ET TRANSPORTS SCOLAIRES

**Article paru en 2006:** *Un passage du discours du Président du SIVU, Bernard de Boisgelin: « Au départ, c'est pour sauver l'école que les maires se sont rapprochés. En 1989 il restait six enfants à ESPARRON et six à SAINT MARTIN, l'inspection académique voulait supprimer les deux postes d'enseignants. Nous avons fait front en proposant un regroupement pédagogique intercommunal avec la commune d'ARTIGUES ...»*

**Aujourd'hui rentrée 2010 :** Le nombre d'enfants de notre commune va croissant. Nous avons recensé 15 enfants de moins de 3 ans, 31 enfants scolarisés en maternelle et primaire à l'Ecole des Pallières, 14 enfants scolarisés aux collèges de Barjols, Vinon et Saint Maximin, et enfin 6 enfants au Lycée.

La participation de 85 € pour les familles est prise en charge par la commune en plus de la participation au Syndicat des Transports des Collèges de Barjols et Vinons/ Verdon et du lycée de Saint Maximin.

La Commune continue d'assumer la gratuité de ce service.

Pour l'école primaire et maternelle, le service de ramassage est assuré par le Conseil Général, qui prend en charge uniquement le ramassage des primaires.

## URBANISME

Les démarches administratives suivies d'un dépôt de dossier complet, dans l'attente d'une réponse écrite positive de Madame le Maire, sont préalables à tous travaux et ce quelle qu'en soit la nature.

Pour connaître vos obligations et vos droits, une visite en mairie et la consultation du POS peuvent s'avérer judicieuses et éviter une perte de temps précieux.

Les délais d'instruction peuvent être longs ; 1 mois : déclaration préalable ; 2 mois : permis de construire et beaucoup plus si vous êtes dans le périmètre de protection de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

## Informations utiles : PACT ARIM et ANAH

L'Agence nationale de l'habitat accorde des subventions pour la réhabilitation et l'amélioration des résidences principales de plus de 15 ans. Qui peut bénéficier des aides de l'ANAH ?

Les **propriétaires qui occupent leur logement**.

Leur niveau de ressources ne doit pas dépasser un certain seuil.

Les **propriétaires qui louent** ou souhaitent louer un bien immobilier en réalisant ou non des travaux.

Les **syndicats de copropriétés** pour des travaux sur les parties communes. A titre exceptionnel les locataires qui souhaitent réaliser des travaux de mise aux normes de décence de leur logement, en améliorer l'accessibilité ou l'adapter au handicap.

*NB : vous êtes âgé et avez besoin de réhabiliter votre logement (salle de bain) les critères changent, les conditions de ressources ne sont pas les mêmes, n'hésitez pas à vous renseigner aux coordonnées ci dessous quelle que soit votre situation ou prenez contact avec la CCAS pour vous aider dans vos démarches.*

### ANAH-Délégation du VAR

244 avenue de  
l'infanterie de marine  
BP 501 83041  
TOULON CEDEX 9  
Tél. : 04 94 46 82 51

### PACT Var

526 av de Lattre de Tassigny  
83000 TOULON  
Tél. : 04 94 22 65 85

### ADIL

Immeuble le galaxie  
504 avenue de Lattre de  
Tassigny 83000 Toulon  
Tél. : 04 94 22 65 80



Aïoli, 3 août 2010

Spectacle de danse  
Esparron, juin 2010Concours de boules organisé par  
Le Cercle, fête 2010

## Un grand merci à nos associations dynamiques !

Nous remercions tous les bénévoles des associations qui animent notre village. Spectacles de danse, aïoli, soirée pizza et autres repas de fêtes, lotos, concours de boules, vides greniers, animations pour les enfants et les adultes...cette année encore les animations n'ont pas manqué à Esparron !

### NOUVEAUTES A ESPARRON

**Bravo et merci à l'école de musique, danse et théâtre du Haut Var** et à son directeur qui ont répondu à la demande des parents d'élèves et de la mairie d'Esparron, en accord avec les délégués de l'école de musique des communes d'Artigues, St Martin et Esparron. En effet des cours ont été organisés dès mars dernier avec au programme éveil musical et théâtral aux enfants de l'école des Pallières qui ont été ravis des cours enseignés de façon ludique à la salle de l'ancienne école.

**Les cours continuent cette année à la salle des fêtes depuis le 20 septembre avec éveil musical et chœur d'enfants (voir tableau des activités).**

IL EST POSSIBLE CETTE ANNEE D'INSCRIRE LES ENFANTS A UN COURS D'INSTRUMENTS EN FONCTION DES INSCRIPTIONS ET DES POSSIBILITES DE L'ECOLE DE MUSIQUE.

Nous attendons confirmation pour la tenue éventuelle de cours de théâtre si les horaires du professeur le permettent, ce que nous espérons... nous vous tiendrons au courant.

**Bravo à la nouvelle association AVEC** (association valeur espoir courage) créée cette année par Mme PROST, en faveur de la lutte contre le cancer et des personnes défavorisées.

L'association a organisé un récital de piano exceptionnel les 13, 14 et 15 août derniers dans notre chapelle du Revest éclairée aux bougies en réunissant une centaine de personnes.

Récital de  
piano à la  
chapelle  
du Revest  
août 2010

## A VOTRE AGENDA

Les prochains mois...

**UN GRAND MERCI à Jacques HOUBEN** pour sa présence et ses nombreuses photos des animations de notre village et pour son site Internet : [www.esparronenfete.fr](http://www.esparronenfete.fr)

9 oct	Soupe au pistou, <i>salle des fêtes 20h</i>	Comité des fêtes
30 Oct	Goûter halloween enfants et défilé <i>dans les rues</i>	Avenir des Pallières
13 nov	Pieds paquets, <i>salle des fêtes 19h</i>	Comité des fêtes
28 Nov	Spectacle enfants et goûter, <i>salle des fêtes</i>	Comité des fêtes
4 déc	Arbre de Noël –animation- goûter- loto, <i>salle des fêtes</i>	Avenir des pallières
12 déc	Gala de fin d'année –animation – goûter, <i>salle des fêtes</i>	Comité des fêtes
18 déc	Loto, <i>salle des fêtes</i>	Comité des fêtes
19 déc	Repas de fin d'année de la CCAS, <i>salle des fêtes</i>	Municipalité, CCAS

**Le forum des associations et des artistes**

Le forum qui s'est tenu pour la première fois le 12 juin dernier a connu un beau succès : les associations ont approuvé cette action lors du bilan effectué le 10 septembre dernier à la réunion avec la mairie. Les artistes ont été visités toute la journée à la salle des fêtes (les peintres) et dans l'ancienne école (sculpture) tandis que les associations exposaient leurs activités place de la mairie. Les animations proposées par l'avenir des Pallières et l'école de musique du Haut Var ont rencontré un gros succès. **Un Grand Merci à tous les participants !**



L'exposition des artistes



Apéritif place de la mairie

**Anne CHIMENE,**  
déléguée aux associations.



Les animations :  
danse  
et  
théâtre



**Vos activités à Esparron SAISON 2010 / 2011**

Toutes les activités sont ouvertes aux habitants d'Esparron, Artigues et St Martin

H	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
15 h		14h30-15h30 : Créations manuelles <b>AVENIR DES PALLIERES</b> salle ancienne cantine	15- 16 H Cours d'arts martiaux Enfants <b>ASSOCIATION D'ARTS MARTIAUX</b> Salle des fêtes		
16 h			16h-17h : cours d'arts martiaux adultes <b>ASSOCIATION D'ARTS MARTIAUX</b> Salle des fêtes		
17 h	17h -17h45 : Éveil musical élèves grande section et CP <b>ECOLE DE MUSIQUE DU HAUT VAR</b> Salle des fêtes			17h-18h : Gymnastique <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes	
18 h	17H45-18H45 : Chœurs enfants CE1/CE2 et CM1/CM2 <b>ECOLE DE MUSIQUE DU HAUT VAR</b> Salle des fêtes	18H – 19H Gymnastique <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes		18h-19h : Cours de danse Petits <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes	18h30-19h30 : Cours de danse Moyens <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes
19 h				19h-20h : Cours de danse Ados <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes	19h30-21h : Cours de Danse Adultes <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes

## Parole aux associations

### Le Cercle de l'Union

**NOUVEAUTE** : un point Internet est disponible au Cercle ; des ordinateurs sont mis à votre disposition et vous pouvez également utiliser le vôtre muni de la wifi.

#### **HORAIRE D'OUVERTURE :**

*Vendredi 18h-21h / Samedi 11h-13h et 18h - 21h / Dimanche 11h-13h et 18h-21h*

*Lundi 18h - 20h : formations*

**INFO** A partir du 1er octobre, le cercle sera ouvert le jeudi, sauf si le bus circule, de 14h à 17h.

**Renseignements** : Jacques Barbiaux au 04 94 80 47 83 ou Jacques Houben au 06 87 23 98 22

**Message de l'asso** « Venez passer un moment agréable en jouant aux cartes ou à un autre jeu. »

### Société de chasse L'Esparronnaise

**Contact** : Michel CAILLOL (président) au 04.94.80.60.64

### Confrérie des fauconniers

**Contact** : Mme Rogues (présidente) Au 06 85 66 31 05

### Comité des fêtes

« Le comité manque de bras et appelle la population à se manifester. Nous aimerions aussi que les jeunes participent avec nous . Car c'est un peu à eux aussi de reprendre le flambeau. Ils devraient discuter avec nous, nous formuler leurs attentes, leurs envies , leurs idées. Dans un village comme le nôtre il faut que tout le monde se mobilise pour ne pas rester à l'écart et que les jeunes et les moins jeunes se côtoient afin que le village continue à vivre. Nous vous attendons donc tous et merci pour la fidélité de ceux qui nous soutiennent. » La Présidente **Danielle Grégoire**.

### Avenir des Pallières

**ARBRE DE NOEL DU 04 DECEMBRE** : tous les adhérents à l'association sont invités à s'inscrire auprès de Cécile Léone ou d'Aline Geoffroy **DU 18 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE** au 06 68 98 82 40

### AVEC (Action valeur espoir courage)

Présidente : Khadija Prost / Bureau + 33(0)4 9480 4535 / Mobile +33(0)6 2983 3424

[Avec.association83@gmail.com](mailto:Avec.association83@gmail.com)

### Arts martiaux

Nouveaux horaires à la salle des fêtes : **TOUS LES MERCREDI 15H / 16H COURS ENFANTS** et 16H 17H COURS ADULTES /

**Contact** : Jean-Benoît CHAMP (Président) au 06 78 18 29 72

## ETAT CIVIL

#### Mariage :

**Régine de BASTIANI et Patrick HOUBEN**  
**le 31 juillet 2010.**

Félicitations aux novis, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur.



#### Décès :

**Rose PAUL, épouse ARIZZI**  
**le 04 octobre 2010.**

Sincères condoléances aux familles.

#### **Allo Allo on est arrivé :**

**Margot CORRE (née le 30 novembre 2009)**

**Lucie ESCAMILLA (née le 29 mai 2010)**

**Mila KUZEL (née le 20 septembre 2010)**

**Sincères félicitations aux heureux parents**

*Mille excuses à la petite Margot  
pour le retard de parution qui n'est  
pas de notre fait mais dû à un  
retard de réception dans les actes  
d'état civil.*



## ENVIRONNEMENT

Faites des économies sur le ramassage des ordures !

**COMPOSTAGE INDIVIDUEL : nous allons pouvoir réduire les volumes de déchets et donc l'augmentation du coût de ramassage dans les années à venir !** Ceci est une initiative du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

**De quoi s'agit-il ?** Mettre tous les déchets organiques que nous produisons dans un contenant appelé composteur. Le compost est le résultat de la décomposition de cette matière fraîche. Des micro-organismes qui peuvent être des champignons microscopiques, des bactéries., transforment en présence d'eau et d'oxygène les déchets en un produit comparable à de l'humus.

**Est-ce utile ?** Oui, car cela permet de réduire la quantité de déchets ménagers qui est transportée et enfouie sur le Centre de Stockage à Ginasservis : moins de transport, moins de gaz à effet de serre rejeté dans l'air, moins de déchets mis en décharge, c'est augmenter la durée de vie de notre Centre de Stockage et donc mieux amortir les dépenses d'investissement sur une plus longue période.

### Quels déchets composter ?

Les déchets de cuisine épluchures, restes de repas (\*), coquilles d'oeufs, marcs de café, thé...

Les déchets du jardin : fleurs fanées, fleurs mortes, tontes de gazon, tailles de haies, résidus du potager; Divers : fumiers d'animaux, cendres de bois, copeaux non traités, sciure, essuie-tout.

*(\*) A EVITER : papiers et cartons imprimés, végétaux traités, contenu des sacs d'aspirateurs, sciures de conifère, pelures d'agrumes et restes de viande.*

### Comment procéder ?

Mélanger régulièrement le tas pour apporter de l'oxygène nécessaire à la décomposition, humidifier si nécessaire, alterner les couches de matières vertes, et de matières sèches, bien sélectionner les déchets, et surtout laisser faire le temps ...

### De quel matériel puis-je disposer ?

Le composteur d'une capacité de 325 litres est fabriqué avec du plastique recyclé et bénéficie de la norme NF environnement. Il est livré en kit dans des boîtes cartons individuelles ; son montage est particulièrement facile.

### TRI SELECTIF vos sacs disponibles en mairie

Vous pouvez venir chercher en mairie votre sac de tri (1 sac par famille) aux horaires d'ouverture de la mairie.

### L'eco-geste du mois

Bien isoler sa maison est la façon la plus économique de la chauffer. Isoler les toits et murs de sa maison épargne 10 à 20 % d'énergie. Rien que d'installer du double vitrage peut permettre une économie de 10% sur la facture de chauffage. *Message de Pauline AUSSENAC, Conseillère Info Energie - Association des Communes Forestières du Var.*

### INFO - L'heure est aux économies.

Une étude pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux est en cours ainsi que pour l'éclairage public (hors du centre village). Des travaux seront nécessaires pour favoriser l'économie d'énergie : mise en place d'un système de régulation, isolation, planification de l'utilisation des salles communales, changement des ampoules par des ampoules économiques...

## Le mot du Garde Champêtre

### DEBROUSSAILLEMENT

Suite aux courriers et avertissements qui ont été distribués ce printemps les contrôles vont devenir permanents et ce sans nouveaux préavis, pour connaître (si vous les ignorez encore !) vos obligations je suis à votre disposition.

Les contrevenants s'exposent à des PV allant de 135 à 1500 Euros.

Cet été un seul départ de feu accidentel est à déplorer. Il a pu être maîtrisé rapidement par l'action du voisinage relayée par les services municipaux et SP de Ginasservis et surtout par le fait que l'endroit est maintenu propre.

### STATIONNEMENT

Un système de fourrière a été mis en place, suite aux stationnements prolongés d'épaves qui « squattaient » les parking.

### RAPPEL

De plus en plus de gens mal intentionnés de toutes natures se trouvent de passage sur notre commune et leur imagination est sans limite pour abuser leurs victimes. Merci être vigilant.

**Chacun est responsable de tous, A de SAINT EXUPERY**

## La chapelle Notre-Dame du Revest

Notre belle chapelle Notre Dame du Revest est classée monument historique depuis 1926 et le site qui l'entoure avec ses chênes centenaires l'est depuis 1934. Le Revest occupe la plaine de Vances qui est habitée aux temps les plus anciens puisque les archéologues ont trouvé des ossements, des silex et autres objets datant de la Préhistoire. Au Ier siècle avant JC une villa gallo-romaine est édifiée à l'emplacement actuel de la chapelle et sur les terres qui l'entourent, cultivées alors par des vignes. La villa est occupée jusqu'au Ve, VIe siècle. Nombreux vestiges ont été découverts par les archéologues : tessons de jarre, fragments de marbre, cuves et pressoirs...et notamment deux plaques commémoratives votives trouvées sur le site de la chapelle et deux tables d'autel.

Au VIe siècle, un monastère cassianite (*de l'ordre de St Cassien*) est construit à l'emplacement de l'ancienne villa gallo-romaine. Ce monastère est détruit par les infidèles, vraisemblablement les Sarrasins, au VIIIe siècle. Dès lors, nous dit Pierre Chaix, les colons s'établissent sur les hauteurs à l'abri d'un château fort et ce serait là l'origine du castrum d'Esparron.

Le monastère au début du XIe siècle est reconstruit. La chapelle est édifiée au XIIe siècle, c'est un bel édifice roman provençal. Elle est dotée d'une nef unique à 4 travées, voûtée en berceau. La séparation (le cancel) en bois divisait les religieux (le chœur) des fidèles. La porte que l'on aperçoit faisait communiquer le chœur avec le monastère.

En 1177 la charte de St Victor nous indique un transfert de population au Revest afin de bâtir des maisons près de Notre Dame. Peu à peu les guerres, les maladies, notamment la grande peste de 1348, atteignent cruellement la région. Le Revest disparaît et au début du XVème siècle, il est inhabité. En 1539 le chapitre collégial de Grignan prend possession des prieurés, les propriétés du monastère étant alors en ruine. En 1673 Jean-Baptiste d'Arcussia, seigneur d'Esparron, achète aux chanoines les terres du Revest (environ 20 ha), ainsi les d'Arcussia, unissent les seigneuries d'Esparron et du Revest. Les terres seront ensuite transmises à d'autres grandes familles seigneuriales. Au XIXème siècle le Revest devient propriété de la paroisse et en 1856 le cimetière communal est installé sur les ruines de l'ancien monastère. Pour terminer cet aperçu historique j'emprunterai une anecdote à Pierre Chaix : *Il y avait dans cette chapelle une statue de la vierge Marie allaitant l'enfant Jésus datant du bas moyen Age. Une paroisse voisine (Rians dit-on) jalousait cette statue réputée miraculeuse. Une nuit des voleurs entrent par ruse dans la chapelle et s'emparent de la statue. Lorsqu'ils s'en vont la cloche se met à sonner à toute volée, tout le monde accourt, les voleurs sont arrêtés et la statue est ramenée triomphalement dans la chapelle.*

Hélas, cette statue n'est plus parmi nous aujourd'hui puisqu'elle a été volée tout comme la porte de la chapelle il y a quelques années. Protégeons notre patrimoine et mettons-le en valeur, il est irremplaçable !

**Retrouvez le texte intégral sur le site Internet de la mairie [www.esparron.fr.st](http://www.esparron.fr.st)**

**Anne CHIMENE.**



**Dimensions de la chapelle :**  
**26 m de long**  
**5.5 m large**  
**7.75 m haut.**

### INFO

#### Nouvelle entreprise à Esparron

RIIIS SYSTEM

11 Rue de la Place Neuve

83560 ESPARRON DE PALLIERES

Tel. : 04.94.37.59.05.

courriel : [laboratoire.riiis@riiis-system.com](mailto:laboratoire.riiis@riiis-system.com)

#### Activité

Maintenance et dépannage informatique au service des particuliers, commerçants et artisans, professions libérales, entreprises et collectivités territoriales.

### PERE NOEL

**La commune offre à chaque enfant de 0 ans à 10 ans (CM2) un cadeau de Noël.**

**Vous avez été destinataire d'un catalogue sinon veuillez prendre contact avec le secrétariat.**

Texte réalisé à l'occasion du récital de piano en la chapelle du Revest des 13, 14 et 15 août 2010, à la demande de l'association AVEC.

**Sources :** « *Esparron de Pallières et N.D. du Revest* », Pierre Chaix, 1933, « *Laissez-vous conter la CC Provence d'Argens en Verdon* », CCPAV et PAH, Documentation Pays d'Art et d'histoire Provence verte PAH – CCPAV, DRAC, mairie Esparron.

**BULLETIN OCTOBRE 2010**  
 RÉALISATION : COMMISSION COMMUNICATION  
 RESPONSABLE : ANNE CHIMENE  
 DIRECTEUR DE PUBLICATION : MARTINE ARIZZI, MAIRE